



BUDGET ZA BLANZAC

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

sur le compte financier unique de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALS DE SAINTONGE

BUDGET ZA BLANZAC

Séance du 10 Mars 2025

Convocation du

Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

Votes                      Contre                      Pour                      Abstention

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de Monsieur BIELKA Gérard, délibérant sur le compte financier unique de l'exercice 2024, dressé par M. Jean-Claude GODINEAU, Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° lui donne acte de la présentation faite du compte administratif lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté		228 415,30
Opérations de l'exercice	327 878,60	327 878,60
Totaux	327 878,60	556 293,90
Résultat de clôture		<b>228 415,30</b>

INVESTISSEMENT	
Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
327 878,60	
327 878,60	327 878,60
655 757,20	327 878,60
<b>-327 878,60</b>	

ENSEMBLE	
Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
327 878,60	228 415,30
655 757,20	655 757,20
983 635,80	884 172,50
	<b>-99 463,30</b>

Besoin de financement

Excédent financement

Restes à réaliser

Besoin de financement

Excédent de financement des restes à réaliser

Besoin total financement

Excédent financement

<b>-327 878,60</b>	
00,00	
<b>-327 878,60</b>	
228 415,30	

Au compte 1068 (investissement) : excédent de fonctionnement capitalisé

Au compte 002 (fonctionnement) : excédent de fonctionnement reporté

2° considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

3° constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

4° reconnaît la sincérité des restes à réaliser

5° arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Ont signé au registre des délibérations tous les membres présents.

Pour expédition conforme,  
 Le Président,  
 Jean-Claude GODINEAU